



BILAN D'ACTIVITÉ

DU

CONSEIL DE LA CULTURE, DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENVIRONNEMENT

Région Réunion

EXERCICE 2009

*Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés
par l'Assemblée plénière du 19 mai 2010*

SOMMAIRE

| | pages |
|--|-------|
| Introduction | 3 |
| 1- Les saisines | 4 |
| 1-1] Les saisines obligatoires | 4 |
| 1-2] Les saisines spécifiques | 4 |
| 2- Les autosaisines | 5 |
| 2-1] Les réflexions et actions des commissions | 5 |
| 2-2] Les dossiers transversaux | 21 |
| 3- Autres contributions du CCEE | 26 |
| 4- Table des sigles | 30 |

INTRODUCTION

Le présent rapport présente l'activité du Conseil de la culture, de l'éducation et de l'environnement (CCEE) pour l'exercice 2009.

Celle-ci est essentiellement articulée autour des saisines légales (chapitre 1) et des autosaisines, actions et réflexions des commissions (chapitre 2).

Un point sur d'autres contributions (principales rencontres, ...) du CCEE conclut ce bilan d'activité.

Cette année, les commissions ont été renforcées par des groupes de projet, constitués pour mener à bien des travaux en lien avec les réflexions engagées par les commissions.

Par ailleurs, il est à souligner qu'en 2009, une nouvelle chargée de mission a été affectée au CCEE et un nouveau directeur nommé, suite au départ en 2008, d'un chargé de mission et du directeur en poste à cette époque. De même, le Conseil a enregistré en 2009 le départ de deux conseillers au sein de la commission 2, Gilbert PEREZ et Agnès KOHLER.

Un seul constat, le CCEE a dû mener ses missions avec un effectif réduit la majeure partie de l'année, le recrutement d'un 3^e chargé de mission étant intervenu au début du dernier trimestre.

Néanmoins, malgré cette diminution temporaire des moyens humains, l'activité du Conseil a toujours été soutenue si l'on tient pour preuve le taux de réalisation budgétaire qui est de 83,11 % pour 2009 et les statistiques ci-après :

| Intitulé des réunions | Nombre |
|---|---------------|
| Assemblée plénière | 9 |
| Bureau élargi | 3 |
| Session d'information | 2 |
| Bureau | 18 |
| Commission 1 | 20 |
| Commission 2 | 22 |
| Commission 3 | 31 |
| Commission conjointe | 7 |
| Groupe projet "LanKRéol" | 5 |
| Groupe projet " dossier sur le handicap" | 2 |
| Groupe projet "charte du PNR/Culture" | 9 |
| Groupe projet " Education relative à l'environnement" | 3 |
| Représentations extérieures | 271 |

Il est à noter que le taux de participation des conseillers aux représentations extérieures est de l'ordre de 80%.

1- LES SAISINES

Les saisines obligatoires et spécifiques constituent une part importante de l'activité de l'assemblée.

1-1] Les saisines obligatoires

Le Conseil régional a consulté le CCEE sur les documents budgétaires suivants :

- bilan d'activité de la Région pour l'exercice 2008 ;
- compte administratif pour l'exercice 2008 ;
- projet de décision modificative n° 1 de la Région pour l'exercice 2009 ;
- projet de décision modificative n° 2 de la Région pour l'exercice 2009
- projet de décision modificative n° 3 de la Région pour l'exercice 2009 ;
- orientations budgétaires pour l'exercice 2010 ;
- projet de budget primitif de la Région pour l'exercice 2010.

1-2] Les saisines spécifiques

► *États généraux de l'outre-mer (EGOM)*

Sollicité par le coordonnateur national des EGOM, Samuel Richard, le Président du CCEE a présidé l'atelier n° 8 des États généraux de l'outre-mer, intitulé « Identité, culture, mémoire, », assisté par de nombreux rapporteurs, représentants de la vie culturelle à La Réunion.

Le CCEE a, pour sa part, élaboré des fiches contributives sur les ateliers correspondant à ses champs de compétences, à savoir :

- les grands projets structurants et les conditions du développement durable ;
- l'insertion des départements d'outre-mer dans leur environnement régional ;
- l'égalité des chances, la promotion de la diversité et l'insertion des jeunes ;
- l'identité, la culture et la mémoire.

Ces contributions transmises à la Préfecture, au Conseil régional, au Conseil économique et social régional, aux parlementaires et bien sûr, à chaque président des ateliers précités, sont téléchargeables sur le site www.ccee.re.

Avec l'Office de la langue créole, le CCEE a également proposé des mesures en commun, en faveur de la promotion de la langue réunionnaise.

► *Schéma régional des formations sanitaires et sociales*

Saisi par le Conseil régional, le CCEE a formulé un avis sur le projet de Schéma régional des formations sanitaires et sociales. Cet avis est téléchargeable sur le site www.ccee.re.

► *Schéma d'aménagement régional (SAR)*

Ayant anticipé la saisine obligatoire sur le projet de nouveau SAR devant intervenir cette année, le CCEE a sollicité un bilan d'étape auprès des services de la Région. L'équipe administrative de la cellule SAR et l'élu référent, Philippe BERNE, y ayant répondu favorablement, une réunion s'est tenue le 8 avril. À l'issue de l'exposé théorique, des échanges ont pu avoir lieu. Ils ont été l'occasion pour les conseillers d'obtenir des précisions sur les aspects les intéressant et/ou de faire part de leurs préoccupations. Par ailleurs, le CCEE a réaffirmé sa volonté de contribuer au SAR, notamment sur l'aspect « dimension culturelle » de l'aménagement.

Le 5 août, le Conseil régional a sollicité l'avis des conseils consultatifs sur le projet de nouveau SAR, conformément à la loi.

Pour produire au mieux cet avis, deux rencontres complémentaires ont fait suite les 13 et 19 octobre. Elles ont permis de présenter et détailler le projet finalisé de nouveau SAR. Après examen, le CCEE a adopté un avis le 21 octobre 2009. Ce dernier est téléchargeable sur le site www.ccee.re.

2 - LES AUTOSAISINES

Elles se répartissent en deux points :

1. Les réflexions et actions des commissions ;
2. Les dossiers transversaux.

2-1] Les réflexions et actions des commissions et du Bureau

Plusieurs axes de travail du CCEE voient leur poursuite et/ou leur achèvement au cours de cette année, ce qui constitue en grande partie l'activité des commissions du CCEE pour 2009 et des groupes de projets nouvellement créés cette année.

Dans cette partie, un point est également fait sur les missions du CCEE. Moments privilégiés de recueil d'informations actualisées et de partage d'expériences en rapport avec les travaux des commissions, elles sont aussi l'occasion de faire connaître les positions du CCEE dans divers réseaux.

2-1-1] Commission 1

En préalable, il est à souligner que la commission a fonctionné durant la majeure partie de l'année avec un chargé de mission qui assurait également l'intérim de la direction.

Néanmoins, la commission a poursuivi sa réflexion autour de plusieurs axes, tels Le livre à La Réunion et le rapport audiovisuel. Elle a retrouvé un fonctionnement normal dans le suivi de ses travaux avec l'arrivée d'un nouveau chargé de mission en octobre.

► *Situation du livre à La Réunion*

La réflexion de la commission dans le cadre de ce dossier a débuté par une série d'auditions. C'est ainsi que le CCEE a rencontré :

- l'écrivain Daniel Vaxelaire ;
- William CALLY, un jeune auteur réunionnais ;

- Hubert Pedurand, Président de l'Association réunionnaise des imprimeurs et industries graphiques.

De ces auditions, il ressort que les problématiques liées au livre, en tant que produit culturel, se situent tant sur un plan national que sur un plan régional, et concernent à la fois les secteurs de l'édition, de l'impression et de la diffusion (librairies).

Le niveau national est encore inaccessible pour un très grand nombre d'auteurs locaux. En témoignent les difficultés suivantes :

- les conditions d'exportation des ouvrages d'auteurs réunionnais sont dépendantes de la problématique du transport ;
- l'édition d'auteurs réunionnais reste faible sur le territoire hexagonal ;
- la production littéraire réunionnaise reste peu lisible sur les grands salons parisiens. Le Salon du livre de l'Outre-Mer où la représentation antillaise est remarquable, paraît trop exotique ;
- la pénétration du marché parisien ainsi que la promotion des écrivains réunionnais auprès des éditeurs parisiens s'avèrent toujours délicates.

Quant au plan régional, le secteur de l'édition révèle que :

- le travail éditorial n'est pas toujours complet au sein des maisons d'édition locales. Cela concerne en particulier la critique littéraire, qui nécessite une relecture des œuvres. Cela est à attribuer principalement au manque de ressources humaines. Pourtant, il s'agit là d'un préalable à une production littéraire de qualité ;
- les institutions publiques ne jouent pas leur rôle en matière de suivi et d'accompagnement des initiatives en faveur de la promotion du livre. Par ailleurs, il n'y a pas d'aides à la formation et au développement à destination des éditeurs.

S'agissant de l'impression, les problèmes récurrents à ce secteur relèvent essentiellement de la qualité des impressions et des prix pratiqués. Pour les publications courantes, des progrès sont notables et le rapport qualité/prix est acceptable. Toutefois, la qualité des reliures doit s'améliorer, d'autant plus qu'il ne s'agit pas là d'un problème de coût, mais plutôt de compétences techniques à acquérir et à développer. Il est à noter que des ouvrages édités à 300 exemplaires à La Réunion peuvent être rentables, d'autant que les moyens techniques actuels le permettent. Aussi, il convient d'encourager ce type de tirage, en particulier lorsqu'il s'agit de faire revivre des textes qui ont plus de cent ans.

Enfin, s'agissant des libraires, il faut souligner l'avancée que représente la valorisation de la production littéraire locale, et même india-océanique, par la mise en place de rayons qui lui sont entièrement dédiés. Cependant, il est à regretter que ces espaces de vente ne soient pas plus visibles et plus importants (en surface consacrée et en nombre d'ouvrages proposés à la vente).

Dans le cadre de ces rencontres, la commission a constitué un ensemble de propositions visant au développement du livre à La Réunion.

Tout d'abord, la commission milite pour une plus grande participation des auteurs réunionnais à des salons littéraires provinciaux.

Suite à ces échanges et aux difficultés recensées dans le secteur, la commission estime que le Conseil régional a un rôle majeur à jouer, en tant que chef de file d'une synergie autour du livre. Il pourrait ainsi concevoir :

- l'organisation d'un véritable Salon du livre à La Réunion, mutualisant toutes les ressources existantes sur le thème, permettant de développer une dynamique pérenne de promotion du livre réunionnais ;
- un partenariat avec la grande distribution visant la promotion de livres réunionnais dans les grandes surfaces sur une durée limitée ;
- la création effective du Pôle régional du livre, ainsi que le recrutement d'un attaché de presse, de manière à promouvoir le secteur, à mutualiser l'information et les moyens et à mettre en réseau les différents acteurs.
- la mise en place d'une aide à la création par l'octroi d'une bourse à l'écriture, à l'instar de l'aide octroyée par l'ADCAM à l'écriture de scénarii ;
- le développement de résidences d'écriture ;
- le développement de niches spécifiques telles que la réédition de livres anciens, l'édition scientifique et l'édition de thèses ;
- un soutien à l'imprimerie numérique, en forte croissance. En effet, ce secteur représente une réelle possibilité de développer rapidement et qualitativement la créativité éditoriale, lui donnant une valeur ajoutée indéniable dans le cadre d'un environnement de production « vert » et éco-compatible. Les aides consenties permettraient à La Réunion d'être autonome dans sa production de livres, de manuels scolaires, de produits imprimés, de journaux et de magazines de la presse nationale, ce qui contribuerait par ailleurs à la continuité territoriale (en terme de prix et délai de parution).

► *Rapport audiovisuel*

Pour mémoire, un projet de rapport sur le service public radiophonique à La Réunion avait été conçu par la commission en fin d'année 2008. En 2009, une synthèse a été proposée.

Par ailleurs, le CCEE a été sollicité pour un avis sur l'extension de la diffusion de France Inter, radio généraliste du service public, à l'ensemble du territoire de La Réunion.

À l'occasion de la venue d'Alain MEAR, membre du Conseil supérieur de l'audiovisuel, le CCEE a milité dans ce sens et pour qu'il en soit de même en ce qui concerne la diffusion de France Culture et de France Musique.

► *Autres actions*

Outre ces axes de réflexion, la commission a pris part à plusieurs projets relevant du partenariat avec des associations œuvrant dans le domaine culturel :

- *concours LanKRéol 2009*

La commission a poursuivi son action visant à encourager le développement de productions littéraires en créole réunionnais en organisant pour la sixième fois le concours LanKRéol, concours d'écriture en créole réunionnais, en partenariat avec l'UDIR et la Ligue de l'enseignement-FOL de La Réunion. Ce concours concerne à la fois l'écriture de nouvelles, de contes, de légendes et de poèmes.

En 2009, placé sous l'égide du Conseil régional, le concours a compté 26 participants, ce qui témoigne, s'il en est besoin, de l'engouement pour celui-ci, six années après sa création, auprès des auteurs de productions littéraires en créole réunionnais.

Les membres du jury ont examiné 50 œuvres, dont 9 contes, 2 légendes, 14 nouvelles et 25 poèmes.

Le prix LanKRéol 2009 a été décerné à Mlle Jessica IMAHO-ICHIZA, pour sa nouvelle « Swifé ».

Les encouragements du Jury ont été décernés à Mme Rachel Nathalie POTHIN pour sa nouvelle « Mari Ogusta, pri feminin sab diaman 2009 ». Et enfin, pas moins de huit œuvres ont retenu l'attention du jury.

La remise du prix a eu lieu le 28 octobre 2009 dans le cadre de la Journée internationale créole. Cette cérémonie a été également l'occasion de diffuser le recueil produit par le CCEE regroupant les œuvres primées et remarquées en 2007 et en 2008.

- Stage Rakontër zistwar

Pour la cinquième année consécutive, le CCEE accompagne et encourage la transmission orale en soutenant l'organisation des stages de « Rakontër zistwar ». Impliquant également l'UDIR, la LR-FOL, la JPA, la Fabrik et le Rectorat, ces stages permettent à des parents d'élèves, des enseignants, des détenus, des membres d'associations ou encore d'institutions publiques de suivre une formation de conteur en langue créole réunionnaise. Parmi les objectifs généraux, on recense :

- l'acquisition de techniques de base pour raconter (maîtrise de la gestuelle, de la voix, des expressions du visage, de la mémorisation, de l'improvisation...);
- l'ouverture culturelle autour du conte, en relation avec la tradition (proverbes, devinettes, faits culturels, expressions imagées du créole...);
- la constitution d'un corpus de contes réunionnais.

- Journée mondiale de la philosophie – 19 novembre

Pour la deuxième année consécutive, le CCEE a apporté son soutien à la promotion de la journée mondiale de la philosophie.

Cette manifestation, sous l'égide de l'UNESCO, vise à démocratiser la pratique de la philosophie et à replacer l'art de la pensée au centre de la vie publique. « La philosophie et le dialogue des cultures », tel était le thème général choisi pour 2009 par le pays hôte de cette célébration, la Russie.

Le CCEE, en partenariat avec le cercle philosophique réunionnais, a donc organisé dans ses locaux une conférence de presse (4 novembre 2009) afin d'annoncer la célébration de l'édition 2009 de cette journée et de la relayer sur le plan local. Cette conférence de presse a permis la diffusion du programme des activités menées dans le cadre de cet évènement, ainsi que celle des « Actes de la journée mondiale de la philosophie à La Réunion en 2008 ».

À noter enfin que dans le cadre de cette journée mondiale, le CCEE et le Cercle philosophique réunionnais ont organisé le 19 novembre, lors du Salon euro-régional de l'éducation, une conférence débat sur la question de l'enseignement de la philosophie aux enfants, dès l'école primaire. Ce débat était animé par deux Professeurs des Ecoles, Mme BELON Karine et Mme HOARAU Viviane

- *enquête sur les associations regroupant des artistes plasticiens à La Réunion*

La commission a élaboré un questionnaire d'enquête à destination des artistes plasticiens de La Réunion, afin de disposer d'une « photographie » des associations et de pouvoir les présenter dans le cadre du colloque de la FRAAP, auquel le CCEE participe annuellement. Seules trois associations ont répondu à cette enquête. Par conséquent, il n'a pas été possible pour le conseil d'établir un diagnostic pertinent de ce secteur. Une relance de cette enquête pourrait être envisagée dans le cadre des prochains travaux de la commission.

► *Missions*

.7^{èmes} Rencontres nationales de la Fédération et réseau des associations d'artistes plasticiens (FRAAP) – 29/31 mai

Le CCEE a participé à ces rencontres qui se sont déroulées à Morlaix.

Les principaux points qui ont retenu l'attention du CCEE sont détaillés ci-après :

- la mise en place d'ateliers techniques collectifs et participatifs sur les spécificités du fonctionnement des associations de plasticiens (par exemple, La Réunion est le seul DOM dont des associations sont affiliées à la FRAAP) ;
- la richesse des thèmes abordés dans ces ateliers (les ressources humaines associatives : du bénévolat au salariat, les entraves au financement des associations d'artistes, partenariats privés et développement associatif : enjeux et perspectives).

Cet échange a fortement contribué au partage des expériences des différents participants et à la mise en réseau de ceux-ci.

.19^{èmes} Rencontres interrégionales des langues et cultures (RILC) – 1^{er} au 7 novembre

Se tenant en Bretagne, ces Rencontres avaient pour thématique la langue régionale ou minoritaire et les conditions de sa vie sociale. Elles ont été l'occasion pour les régions linguistiques (Alsace, Bretagne, Catalogne Nord, Guyane, Martinique, Occitanie, Pays Basque Nord, La Réunion) d'échanger sur les avancées et les difficultés rencontrées dans le cadre de leurs travaux pour assurer l'avenir de leur langue régionale. C'est donc sur cette thématique que le CCEE a proposé une contribution présentant le contexte local, puis, en particulier, l'expérimentation « Rakontër zistwar ».

En effet, la préservation de la diversité linguistique et culturelle constitue un enjeu majeur. Depuis plus de trente ans, les organismes internationaux et européens n'ont eu de cesse de le rappeler et d'inciter les États à prendre des mesures efficaces pour assurer la défense et le développement des langues, en particulier à l'égard des langues régionales et/ou minoritaires. La transmission naturelle déclinant, les langues régionales françaises sont particulièrement menacées. La question se pose même en terme de « survie » pour certaines régions.

Des dispositifs spécifiques ont été présentés à l'occasion de ces Rencontres (bilinguisme pour les crèches, centres de vacances, écoles primaires, collèges et lycées, formations professionnelles, promotion par les médias, par les rencontres intergénérationnelles...). Ce type de dispositifs pourrait se généraliser sur le

territoire français si la langue régionale faisait l'objet d'une reconnaissance officielle complète de la part de l'État, intégrant à la fois statut légal et définition de politiques publiques linguistiques.

► *Rencontres*

- *avec Gabriel Jonquères d'Oriola –*

Le CCEE a été sollicité sur les difficultés rencontrées par l'École d'architecture de La Réunion.

Afin de recueillir davantage d'informations sur cet établissement, le CCEE a rencontré Gabriel Jonquères d'Oriola, lequel a proposé un bref historique sur la mise en place de cette école à La Réunion. Il a par la suite évoqué les problèmes de l'établissement liés à son futur rattachement à l'École d'architecture de Montpellier, risquant de remettre en cause les axes de recherche concernant l'architecture en milieu tropical.

- *avec une délégation du Conseil économique et social environnemental (CESE) –
4 février*

Le CCEE a rencontré Hubert Bouchet, membre du CESE et Françoise ROURE, présidente de section du Conseil général des technologies de l'information. Ces derniers avaient la charge de la rédaction d'un rapport visant à préciser le rôle des industries de l'information et de la communication dans la vie quotidienne des Français.

Lors de cette entrevue, le CCEE a développé et insisté sur les points suivants, relatifs au contexte local :

- la mise en œuvre de moyens pour ne pas amplifier la fracture numérique ;
- le câble sous-marin SAFE, qui, ayant la stature d'une autoroute, débouche sur un « chemin vicinal », à savoir un réseau peu développé à ce jour dans l'île ;
- les équipements dans les écoles trop peu nombreux ;
- le rapport du citoyen au numérique.

- *avec Clency Henriette de l'AGORAH – 7 mai*

Les travaux d'élaboration du projet de nouveau SAR révèlent la préoccupation de la Région Réunion d'accorder une place de choix à la dimension culturelle de l'aménagement, en tant que vecteur d'équilibre au service de la cohérence territoriale.

C'est dans cet esprit que le CCEE, se félicitant de cette nouvelle inscription, a organisé une rencontre avec Clency HENRIETTE, consultant à l'AGORAH en charge des problématiques urbaines. Il a ainsi été discuté de ce qui pourrait être une approche plus qualitative de l'aménagement, liant ce dernier au sociétal.

Par ailleurs, la possibilité d'un partenariat futur a été évoqué, afin de définir conjointement les modalités d'une prise en compte des pratiques culturelles et culturelles des Réunionnais dans la construction de la « ville de demain ».

- avec Patrick NURBEL, directeur de l'ARCC – 20 août

Lors de cette rencontre, Patrick NURBEL a présenté à la commission les activités de l'ARCC. Basée au 162, boulevard Pelleport, dans le XIX^{ème} arrondissement de Paris, l'Association réunionnaise culture communication existe depuis 22 ans. À vocation culturelle, ses activités sont dirigées vers la diaspora réunionnaise résidant en France métropolitaine. Sont proposées :

- la mise en réseau d'associations culturelles en France métropolitaine ;
- la mise en place d'une programmation culturelle de conférence-débats;
- la mise à disposition d'une galerie d'art et d'exposition avec André ROBER et les éditions Ka, ainsi que d'une bibliothèque ouverte au grand public, où il est possible de consulter des ouvrages sur La Réunion et l'Océan Indien.

Patrick NURBEL a également précisé que l'ARCC a développé un pôle éditorial audio, constitué de 80 oeuvres sur CD-ROM dans des domaines variés tels que la littérature, la sociologie, l'histoire, l'économie. Il a déploré que la diffusion de ces CD-ROM demeure très faible. À titre d'exemple, ils ne sont pas diffusés à La Réunion.

Enfin, sur un plan contextuel, P. NURBEL signalait à la commission le désengagement du Département en faveur de l'association qui ne compte plus qu'un seul salarié, à savoir son directeur, et fonctionne quasiment grâce au bénévolat.

P. NURBEL a ainsi profité de ce séjour à La Réunion pour rencontrer les différents acteurs institutionnels réunionnais et attirer leur attention sur les difficultés de l'association en vue d'un éventuel soutien.

Constatant que le financement des associations est de plus en plus problématique, et que le cas de l'ARCC illustre parfaitement la situation vécue par de nombreuses associations, le Conseil a, dans l'ensemble des ses avis, insisté auprès des collectivités notamment le Conseil régional, sur la nécessité de soutenir activement le monde associatif.

2-1-2] Commission 2

Cette année, l'événement majeur pour la commission a été la tenue du premier Salon eurorégional de l'éducation.

La commission a également renouvelé sa collaboration aux travaux des Rencontres régionales de l'éducation également organisées par la Ligue de l'enseignement.

Par ailleurs, elle a contribué aux réflexions du CCEE dans le cadre des États généraux et du colloque inter-CCEE.

► 2^{èmes} Rencontres régionales de l'Éducation – 21 février

Pour la 2^{ème} année consécutive, la Ligue de l'enseignement – Fédération de La Réunion a organisé, avec le soutien de l'Université de La Réunion et du CCEE, les rencontres régionales de l'éducation sur le thème de l'autorité, en présence de Bruno Robbes¹.

Pour cette édition, la collaboration du Conseil s'est traduite par un appui logistique et financier ainsi que par la participation des membres de la commission 2 aux travaux du comité d'organisation de la Ligue de l'enseignement commencés en octobre 2008.

¹ Maître de conférences en Sciences de l'éducation à l'université Paris X

Prévues initialement sur deux jours à la Faculté des lettres et des sciences humaines, ces rencontres se sont finalement déroulées, en raison du contexte de manifestations sociales et de grève des étudiants, sur une journée.

De celles-ci, on retiendra surtout l'intervention de B. Robbes articulée autour des points suivants :

- *pourquoi la question de l'autorité se pose-t-elle aujourd'hui dans nos sociétés ? ;*
- *pourquoi et comment la question de l'autorité se pose-t-elle dans l'éducation et à l'école ? ;*
- *les enjeux, quelques fondements et les sens de l'autorité ainsi qu'une définition de l'autorité éducative ;*
- *quelques valeurs et principes d'action.*

► *Réflexions sur les rythmes de vie de l'enfant*

La semaine scolaire de 4 jours ayant été institutionnalisée dans toutes les écoles à la rentrée scolaire 2008, la commission a voulu faire un point sur les travaux réalisés ces dernières années sur les rythmes de vie de l'enfant. Cette mise à plat des connaissances a été déclinée en deux étapes : la première, en avril, a consisté en une réunion d'échange avec le Dr. Michel TURQUET, auteur d'un rapport sur les rythmes de vie des enfants à La Réunion, publié en 1996 avec l'aide du CCEE. Cette réunion avec les membres du CCEE a été l'occasion de rappeler notamment les conclusions de l'enquête locale sur les rythmes de veille et de sommeil, d'évoquer les facteurs de fatigue chez l'enfant réunionnais et, d'échanger sur les expériences françaises d'aménagements du temps scolaire.

La seconde étape, en novembre, a eu pour but d'inscrire ce sujet comme un élément de débat au Salon eurorégional de l'Éducation en l'étayant par l'avis d'un spécialiste, François TESTU. La commission a ainsi sollicité ce dernier dans le cadre de deux conférences-débats qui ont eu pour but d'informer le public sur les connaissances scientifiques actuelles en matière de rythme de vie de l'enfant, de débattre des effets de la semaine de 4 jours sur les rythmes de l'enfant et enfin, d'envisager quelques principes clés d'une journée « idéale ».

► *Salon eurorégional de l'Éducation à La Réunion – 18 au 20 novembre*

Après de nombreuses participations des différents membres de la commission 2 aux éditions parisiennes, des échanges avec le délégué général du Salon à Paris et une mission prospective sur la faisabilité d'une édition régionale en novembre 2008 à l'initiative du rectorat et de l'université de La Réunion, le projet de Salon de l'éducation à La Réunion s'est enfin concrétisé par la tenue d'une manifestation couplée à la Fête de la Science.

Cet événement organisé pendant le Salon européen de l'éducation à Paris, s'est déroulé à Saint-Denis, dans le nouveau parc des expositions et de congrès de la Nordev, du 18 au 20 novembre avec une nocturne le vendredi.

Première à La Réunion et en outre-mer, l'édition régionale organisée dans un contexte général difficile, a été un succès. Une réussite que l'on doit à l'ensemble des acteurs de la vie éducative (Ligue de l'enseignement -Fédération de La Réunion, Académie de La Réunion, Université de la Réunion, Direction de la jeunesse, des sports et de la vie associative, ONISEP, CRDP, Sciences Réunion et CCEE) qui se sont associés et ont su œuvrer ensemble dès février 2009. Ce travail partenarial s'est fait au sein du comité de pilotage. Le CCEE représenté par la vice-présidente de la commission a participé activement aux différentes réunions de ce comité

animé par Roger RAMCHETTY, vice-président de la Ligue de l'enseignement – Fédération de La Réunion.

Dans ce cadre, la vice-présidente de la commission 2 a eu la charge de l'organisation de l'espace « conférences – débats » à travers le pilotage d'un groupe de travail partenarial. Il s'est agi de collecter et d'assurer la coordination de l'ensemble des propositions des partenaires du Salon. C'est ainsi qu'une quarantaine de débats ou conférences ont été programmés.

Comme les autres partenaires, le CCEE a aussi proposé plusieurs débats. Ainsi, la commission 2 a organisé des débats sur les thèmes suivants :

- ✓ *Les rythmes de vie de l'enfant et la semaine de 4 jours : où en sommes-nous ?* ;
- ✓ *Les rythmes de l'enfant et de l'écolier : quelles cohérences ?*
- ✓ *La place de l'éducation à la santé dans le système médical et éducatif actuels.*

Pour ce qui est des autres commissions, les débats ont porté sur :

- ✓ *L'éducation à l'image ;*
- ✓ *L'éducation artistique, pourquoi faire ? ;*
- ✓ *Éducation à l'environnement, l'exemple d'une action partenariale : « 1 h pour La Réunion – Éteignons nos lumières » ;*
- ✓ *Le sport vecteur d'éducation à la citoyenneté ;*
- ✓ *L'enseignement de la philosophie aux enfants des écoles : à quoi cela sert-il ? Est-ce possible d'enseigner la philo aux marmailles ? Comment et avec quels outils ?*

En dépit de l'isolement du lieu, les débats du CCEE ont recueilli dans l'ensemble une bonne participation du public. L'opération sera renouvelée pour la seconde édition avec une réflexion approfondie sur l'organisation de cet espace et la programmation de débats.

Enfin, le CCEE en tant que partenaire du Salon a été amené à apporter un appui logistique et financier qui a été déterminant pour la réussite de la manifestation. C'est en effet environ 20 000 personnes, dont 60 % de scolaires, qui ont répondu présent à cette première édition originale qui a su allier deux opérations : le Salon de l'éducation et la Fête de la Science. Rendez-vous est pris pour novembre 2010 pour la seconde édition.

► *Contribution au Colloque inter-CCEE 2009 en Martinique*

En vue de sa participation au colloque inter-CCEE sur la violence, la commission a été chargée d'élaborer une contribution sur le thème de *la violence à l'école*.

Ne souhaitant pas traiter cette question sous l'angle des chiffres et des procédures, la commission a opté pour une démarche qualitative en adressant à un certain nombre d'acteurs (chefs d'établissements, directions d'écoles, professeurs des écoles ...) un questionnaire sur la violence dans et aux abords de l'école. Ce questionnaire ouvert (diffusé par les conseillers auprès de leur réseau) visait à identifier les actions et les stratégies mises en place par l'institution scolaire et les communes pour éviter les phénomènes de violence.

Les réponses recueillies même si elles ont été peu nombreuses et les témoignages des conseillers ont ainsi servi de base à la rédaction d'une contribution qui a pointé quelques constats et formulé des préconisations. On retiendra notamment les éléments saillants suivants :

- *il existe une réelle volonté des acteurs à faire reculer la violence élève enseignants ;*

- *la violence institutionnelle est insuffisamment prise en compte ;*
- *il est nécessaire de nommer clairement et sans tabou les différentes formes de violence et particulièrement de ne pas passer sous silence les actes commis par les adultes de la communauté scolaire.*

► **Rencontres**

- *avec l'APEPS départementale – 9 septembre*

Sollicité par la Présidente de l'APEPS pour une demande d'audience, le CCEE représenté par le président de la commission 2 a rencontré les responsables de cette toute nouvelle association de parents d'élèves.

Cette audience a eu pour objet de présenter au CCEE les fondements de la création de l'association, ses objectifs et son champ d'action.

- *avec François TESTU, Professeur de psychologie à l'Université François Rabelais (Tours) et Chronopsychologue – 17 novembre*

La commission a organisé, la veille du Salon, une séance d'information sur les travaux de recherche du chronopsychologue sur les rythmes de vie de l'enfant. Cette rencontre, ouverte à l'ensemble des conseillers et aux associations constitutives du CCEE, a abordé les points suivants :

- l'importance du sommeil comme rythme biologique fondamental à respecter ;
- les variations journalières de la vigilance et des performances intellectuelles (rythmicité psychologique) ;
- les répercussions négatives de la semaine des 4 jours « secs » sur la rythmicité journalière classique ;
- les périodes difficiles de la rythmicité annuelle en France métropolitaine ;
- la journée libérée du samedi ;
- les aménagements de temps scolaire et extrascolaire en harmonie avec les rythmes de vie de l'enfant ;
- la nécessité de prendre en compte le concept d'éducation globale.

2-1-3] Commission 3

Au cours de l'année 2009, la commission a principalement axé son engagement contre la pollution lumineuse.

Par ailleurs, en partenariat avec le CRAJEP, elle a lancé une étude relative au champ associatif de l'éducation populaire à La Réunion. Elle a également convenu de la nécessité de disposer d'une évaluation de l'application de la loi handicap de 2005 par les collectivités réunionnaises.

Enfin, la commission a souhaité parfaire ses connaissances en matière de changements climatiques et d'énergies renouvelables, dans le cadre de sa participation à l'élaboration d'un plan climat régional.

2-1-3.1 / Pollution lumineuse

L'édition d'une plaquette informative en 2008 a permis de disposer d'un document de sensibilisation mettant en exergue les nuisances occasionnées par ce type de pollution, ainsi qu'un certain nombre d'actions visant à y remédier, identifiés par la commission.

Cette plaquette a été présentée à l'occasion d'une conférence de presse en février. Des réunions de sensibilisation ont également été organisées dans le courant des mois d'avril et de mai, principalement en direction des collectivités, mais également d'associations et de chambres consulaires. La commission a ainsi pu échanger avec : Kélonia, l'Observatoire des Makes, EDF, l'ARER, l'ADEME, le Parc national de La Réunion, l'État (SGAR, Rectorat), les collectivités et EPCI (l'AMDR, les Conseils régional et général, le TCO, la CIREST, la CIVIS, la CCSud et 13 communes), le CESR, la CCIR, l'ADIR, Ecologie Réunion et le CROS.

L'accueil favorable et l'engouement faisant suite à ces réunions ont conduit un certain nombre d'acteurs à travailler de concert à la mise en place d'un évènementiel, destiné à sensibiliser un plus large public. À cet effet, un comité de pilotage a vu le jour. Il s'est réuni à plusieurs reprises (19 juin, 24 juillet, 21 août et 18 septembre) pour définir les modalités de l'opération « 1h pour La Réunion – Éteignons nos lumières », qui s'est tenue le 1^{er} octobre, de 20h à 21h. Un appel à participation a été lancé auprès d'un large public : collectivités, associations, entreprises mais également tout citoyen, ainsi invités à éteindre symboliquement leurs lumières.

Il est à noter que cette initiative a pu s'inscrire dans le cadre du « Jour de la nuit », manifestation similaire organisée sur le territoire national le 24 octobre.

L'opération ayant été jugée satisfaisante par l'ensemble des partenaires (participation de 17 collectivités et EPCI, 10 entreprises et 7 associations), le comité de pilotage a souhaité pouvoir la pérenniser. Ainsi, une seconde édition sera organisée en 2010.

Par ailleurs, la commission s'est tenue informée des solutions techniques existant sur le marché. Elle s'est donc entretenue avec des représentants d'entreprises, dont l'une d'entre elles a proposé une visite nocturne du Campus du Moufia équipé avec des technologies économes en énergie.

2-1-3.2 / Éducation populaire

Alertée par les difficultés rencontrées par les associations d'éducation populaire d'une part, et par les lacunes de la politique régionale en la matière d'autre part, la commission a souhaité se pencher sur la thématique. Ayant rencontré le CRAJEP à ce sujet, il a été convenu de la nécessité de disposer d'une étude permettant de mieux cerner les spécificités réunionnaises de l'éducation populaire, de valoriser ce secteur d'activités et de le soutenir, notamment par la mise en évidence des difficultés qu'il rencontre et les réponses à y apporter.

Pour ce faire, la commission a travaillé à l'élaboration d'un cahier des charges qui donnerait lieu à une étude portant sur « Le champ associatif de l'éducation populaire à La Réunion ». Les objectifs principaux qui ont été dégagés sont les suivants :

- dresser un état des lieux quantitatif et qualitatif du monde réunionnais de l'éducation populaire,
- évaluer la place, le rôle, l'action et le fonctionnement du champ associatif de l'éducation populaire
- recenser et analyser les difficultés rencontrées et faire émerger des pistes d'action.

Défini en partenariat avec le CRAJEP, ce cahier des charges a été présenté à la CRES et à la DDJS, les deux organismes qui seront associés au suivi de l'étude dans le cadre d'un comité de pilotage.

Un avis d'appel public à la concurrence a été lancé en juillet. En septembre, la commission a reçu les différents prestataires ayant déposé une offre. Après analyse, son choix final s'est porté sur le groupement ESOI / AD2R / IRFD. Une réunion de cadrage a eu lieu en fin d'année pour permettre de préciser les attentes de la commission.

En parallèle de cette étude, la commission a assisté le 10 juin à la projection du film des CEMEA sur l'économie sociale et solidaire et a participé au débat y afférent.

2-1-3.3 / Handicap

En 2008, un conseiller avait sensibilisé la commission à la problématique du handicap à La Réunion.

Ce faisant, la commission a rédigé une feuille de route pour une réflexion plus approfondie en la matière. L'axe de la mise en application de la loi handicap de 2005 par les collectivités a retenu l'attention de la commission. Cette dernière pourra tenter d'y répondre sous la forme d'un rapport, alimenté au moyen de questionnaires qu'il reste à élaborer, et d'un cycle de rencontres avec des représentants de collectivités et de l'État.

2-1-3.4 / Climat et énergies renouvelables

Dans un souci de démarche participative, le Conseil régional a souhaité que le monde associatif puisse contribuer à l'élaboration d'un Plan climat régional rendu obligatoire d'ici 2012 par la « Loi Grenelle » pour l'environnement et par la nécessité, pour le territoire, de s'adapter aux changements climatiques.

Dans le souci d'y participer efficacement, le CCEE a rencontré deux experts locaux : René Robert, géographe et Jules Dieudonné, Directeur de l'énergie et du climat au Conseil régional.

- *Rencontre avec René Robert, géographe, sur le climat – 18 mars*

Au travers d'un exposé sur la situation climatique à La Réunion, René Robert a fortement insisté sur le fait que le climat dépendait de nombreux facteurs. Il précise qu'il ne peut donc être question que d'approximations, d'autant plus qu'il a été démontré que la théorie du chaos s'appliquait également à la météorologie. Selon René Robert, le CCEE devrait donc se montrer prudent quant à la prospective climatique et considérer en premier lieu une échelle de temps liée à un futur très proche plutôt que des scénarii de long terme.

Par ailleurs, René Robert estime que d'éventuels changements climatiques devraient amener le CCEE à se pencher sur les points suivants :

- qu'advierait-il de la répartition de la pluviométrie ? Quelles seraient les conséquences de pluies plus importantes s'abattant sur l'Ouest de l'île, fortement imperméabilisé ?
- quels seraient les impacts sur la biodiversité ?

- *Rencontre avec Jules Dieudonné, Directeur de l'énergie et du climat au Conseil régional sur les changements climatiques – 12 août*

Jules Dieudonné a proposé un éclairage sur la politique régionale. Il a ainsi précisé qu'il était en charge du PRERURE, le Plan régional pour les énergies renouvelables et l'utilisation rationnelle de l'énergie. Dans ce cadre sont développées les solutions visant à atténuer les changements climatiques (énergies renouvelables, stockage, économies d'énergie, etc...).

Par ailleurs, il a également relaté son engagement citoyen au sein de l'association The climate project, impulsée par Al Gore et qui vise à faire remonter les préoccupations des citoyens en matière de changements climatiques en direction des gouvernements. Les actions engagées dans ce cadre visent à inciter les États de la planète à formuler ou tenir des engagements pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et éviter le recours massif aux énergies fossiles.

2-1-3.5 / Sport

Le logiciel issu de l'étude du CCEE intitulée « La place de La Réunion dans le sport français » et réalisée en 2008, a été présenté en conférence permanente des CCEE. Cela a orienté le choix de la thématique du colloque inter-CCEE prévu en 2010 à La Réunion, qui portera sur « La place de l'outre-mer dans le sport français ».

► *Autres actions*

En sus de ces axes de réflexion, la commission a participé et contribué activement aux manifestations suivantes : les Rencontres vacances éducatives loisirs, l'Agenda 21 scolaire et le Club énergie.

- *Rencontres vacances éducatives et de loisirs (RVEL) – 27 juin*

Organisée conjointement par la JPA et la DJS, cette manifestation désormais annuelle représente un espace d'échanges entre les différents participants sous forme d'ateliers et de débats. Elle est aussi l'occasion de présenter des outils pédagogiques relatifs aux centres de vacances et de loisirs.

Dans le cadre de l'édition 2009, ayant eu lieu le 27 juin au CREPS de Saint-Denis, la commission a proposé deux débats qu'elle a par ailleurs animés. Ils portaient sur :

- le champ associatif de l'éducation populaire ;
- une éducation à l'environnement est-elle possible lors des vacances collectives à La Réunion ?

Un conseiller participait également à titre d'intervenant dans le cadre de l'atelier sur la formation des animateurs et l'accueil des personnes handicapées en séjours de vacances.

- *Agenda 21 scolaire*

Dans le cadre de l'élaboration d'un guide méthodologique « Agenda 21 scolaire » lancé par la Région, un conseiller a pris part aux différentes réunions

afférentes. Il a milité en faveur de la prise en compte de la problématique de la maîtrise de l'éclairage artificiel pour une réduction de la pollution lumineuse.

- *Le Club énergie*

C'est la première année de participation du CCEE à cette instance. Initié par le Conseil régional, le Club énergie se veut un lieu d'échanges et de capitalisation des retours d'expériences entre techniciens de collectivités et autres acteurs de l'énergie. Il est animé par l'ARER et se réunit une fois par trimestre autour d'une thématique spécifique en lien avec la maîtrise énergétique, laquelle devient un champ d'action incontournable pour les collectivités.

Le 16 juin dernier à Saint-Benoît, le CCEE était invité à participer aux échanges axés sur la thématique de l'éclairage public. Il a ainsi pu présenter ses travaux relatifs à la pollution lumineuse à une soixantaine de techniciens, de représentants d'EDF et de l'ADEME.

La rencontre a pu mettre en évidence les points suivants :

- * il est primordial de mener une réflexion en amont sur les lieux à éclairer (nombre de points lumineux, puissance, orientation, ...)
- * des solutions techniques existent et un accompagnement financier pour l'élaboration d'un diagnostic éclairage public est possible (proposé par l'ADEME) ;
- * une telle réflexion va de pair avec une politique volontariste de maîtrise de l'énergie.

Le 6 octobre, c'est la maîtrise de l'énergie dans les écoles qui était abordée. Il est apparu que les écoles intégraient cette problématique au travers de :

- * la réhabilitation/construction de bâtiments performants ;
- * la sensibilisation des usagers des établissements (enseignants, élèves et parents d'élèves).

Si les démarches et actions menées au quotidien sont un bon vecteur pour une réelle prise de conscience (Écoles solaires, Éco-écoles, Agenda 21 scolaire, audits énergétiques...), elles doivent avant tout bénéficier d'un fort soutien du politique et des gestionnaires des établissements scolaires.

► *Autres rencontres*

- *avec Esther LOBET-BEDJEDI, Présidente de l'association Arterre organisant le 1^{er} Eco-festival de Bras-Panon – 27-28 nov*

Mme LOBET-BEDJEDI a présenté l'association qu'elle préside, ARTERRE, qui compte trois années d'existence et dont l'objectif premier est d'opérer la liaison entre l'Art et la Terre, en privilégiant la mise en avant de la culture au service de l'écologie.

L'association souhaite sensibiliser la population à l'écologie, pour une prise en compte de cette problématique qui soit quotidienne, simple et ludique. En particulier, la gestion des déchets a été identifiée en tant que problématique locale prédominante.

Par ailleurs, il s'agit de dépasser le rapport de contrainte trop souvent lié aux enjeux environnementaux et de créer une dynamique locale d'échanges et d'entraide.

Pour ce faire, ARTERRE propose aux associations de quartier une intervention par le biais d'ateliers. Elle organise également un éco-festival, lequel a vu le jour suite à un appel à projets national pour lequel l'association a été retenue, mais le soutien des institutionnels reste faible. La commission s'est donc engagée à soutenir cette initiative en terme de diffusion de l'information, à la fois auprès de l'ensemble des conseillers et des associations représentées au CCEE.

► Missions

* 4^{èmes} Rencontres nationales du tourisme et des loisirs sportifs de nature – 11-13 mars

Un représentant du CCEE a participé à ces 4^{èmes} Rencontres qui se sont déroulées à Clermont-Ferrand.

Des conférences ont permis de mettre en évidence le regard d'experts et de scientifiques sur les sports de nature. Par la suite, six parcours spécifiques ont été proposés et la parole a été donnée aux acteurs politiques et de terrain autour des questions suivantes :

- comment valoriser un territoire sur un site en plein air ?
- comment vendre le produit ?
- comment créer un emploi diplômé et diplômant ?
- quels partenariats publics / privés envisager ?
- comment protéger notre environnement ?
- comment rendre possible la participation de tous, incluant celle des plus démunis et des personnes handicapées ?

Le représentant du CCEE a également assisté à l'atelier ayant pour thématique « Solidarité, accessibilité sociale des sports de nature ».

Dans ce cadre, des actions originales ont été présentées. Les principaux points développés se sont articulés autour des plus-values que constituent la concertation entre les acteurs, l'engagement associatif et l'éducation à l'environnement.

À la lumière de cette mission, il apparaît que La Réunion n'a pas à rougir de son expérience relative aux sports de nature. Toutefois, les projets réunionnais gagneraient à être plus souvent reliés à une sensibilisation à la nature.

* 5^{ème} Congrès mondial d'éducation relative à l'environnement – 10-14 mai

Un représentant du CCEE a participé à ce Congrès qui s'est déroulé à Montréal. Manifestation d'envergure internationale, il a permis de cibler les défis contemporains qui se posent dans le domaine de l'éducation à l'environnement, et d'envisager des approches et stratégies pour les relever.

Le thème central, « Apprendre à mieux vivre notre planète » était décliné autour de trois axes principaux :

- comment l'ErE peut-elle enrichir le sens de nos vies ?
- comment l'ErE peut-elle contribuer à l'innovation sociale ?
- comment l'ErE peut-elle influencer les politiques publiques ?

Les notions clés suivantes ont pu être identifiées et suivies dans le cadre de séances plénières, niches thématiques, forum et symposiums : l'identité écologique, la philosophie environnementale, l'équité socio-écologique, le rôle majeur de l'école dans l'ErE, la distance de l'enfant « urbain » vis-à-vis de la nature, la nature en ville, l'éco-alimentation et la santé environnementale. Ces notions ont fait notamment apparaître la transdisciplinarité de l'éducation relative à l'environnement.

Ont été également présentés des exemples intéressants de structures d'éducation à l'environnement, à l'instar du Biodôme, du jardin botanique et de l'insectarium, ainsi que des vues de Montréal et de la réserve naturelle de Gault.

En conclusion, il est souligné l'intérêt d'un « réseautage » ou mise en réseau des différents acteurs de l'ErE de manière à initier une mutualisation des connaissances et savoir-faire, et pour le CCEE, de relancer son travail sur l'éducation à l'environnement.

2-1-4] Les rencontres du Bureau

- *Avec Patrick BALTHASAR, Directeur des Affaires générales et financières du Conseil régional – 8-9 juillet*

À la demande du CCEE, M. BALTHASAR a animé deux sessions de formation sur les finances publiques et le budget du Conseil régional. Avec beaucoup de pédagogie, M. Balthasar a su informer les conseillers sur des notions complexes de la comptabilité publique.

- *avec la délégation du CES de Nouvelle-Calédonie – 24 août (mission préparatoire) et du 3 au 10 octobre*

En mission à La Réunion dans le cadre de la préparation de la venue d'une délégation du CES de Nouvelle-Calédonie à La Réunion du 3 au 10 octobre, le Bureau du CCEE a reçu M. TOGNA.

Le CES de Nouvelle-Calédonie souhaitant avoir une meilleure connaissance des régions françaises dont celles de l'outre-mer en particulier dans les domaines du développement durable et des énergies renouvelables, le CCEE a suggéré que cette mission rencontre quelques acteurs tels que le Conseil régional (avec l'ARER et le PRERURE), le Conseil général, l'ADEME, les centres d'enfouissement techniques de Bagatelle et de la Rivière Saint-Etienne.

Suite à la mission préparatoire d'O. TOGNA, le CCEE a, avec le CESR, accompagné la mission du CES de Nouvelle-calédonie à La Réunion. Dans ce cadre, le Conseil a participé à l'ensemble des rencontres organisées avec les institutions (Conseil régional et général) mais aussi avec les acteurs oeuvrant en matière de développement durable et d'énergies renouvelables.

2-2] Les dossiers transversaux

2-2-1] Conférence permanente des CCEE des régions d'outre-mer et de la collectivité départementale de Mayotte – Paris – 2 au 4 février

Cette Conférence s'est déroulée à Paris sous la présidence du CCEE de Mayotte.

Au cours de celle-ci, Justin DANIEL, conseiller du CCEE de Martinique, politologue et professeur en Sciences politiques, a présenté un pré-rapport sur l'amélioration du statut et du fonctionnement des conseils consultatifs en outre-mer. Un rappel historique sur la création des conseils consultatifs a été fait. Partant

du constat de la faible reconnaissance des CCEE, M. DANIEL a articulé son pré-rapport en deux parties :

- l'existence d'une situation fortement contrastée n'excluant pas des aspirations communes partagées par l'ensemble des conseils consultatifs fonctionnant outre-mer ;
- des pistes de réflexion et des perspectives d'évolution.

Cette conférence a permis également de rencontrer les représentants des ministères de l'outre-mer, de l'Éducation nationale, de la Culture et de la communication et de RFO.

Quelques thèmes abordés lors des audiences :

** avec RFO :*

- suppression de la publicité et arrivée de la TNT en outre-mer.

** avec le Ministère de l'Éducation nationale :*

- suppression des RASED, baisse des moyens humains affectés par l'État à l'école et aux associations complémentaires de l'école,
- réforme de l'Université.

** avec le ministère de la Culture et de la communication*

- intérêt exprimé par les représentants pour les contributions des conseils sur les langues régionales.

** avec le Secrétariat d'État à l'outre-mer*

- discussion sur l'article 73 de la Constitution relatif aux possibilités d'adaptation des lois et règlements applicables aux départements et régions d'outre-mer et sur l'article 74 de la Constitution au statut des collectivités d'outre-mer.

Les CCEE ont également assisté à la présentation de « Kréyol factory par Jacques MARTIAL : des artistes interrogent les identités créoles », exposition d'art contemporain, dédiée à la mémoire d'Aimé Césaire, du 7 avril au 5 juillet dans la Grande halle de la Villette. Elle visait à questionner du point de vue de l'imaginaire collectif et des identités, ce qui est commun et spécifique à des espaces qui ont été peuplés par la traite, l'esclavage, l'engagisme et qui ont connu diverses modalités de colonisation.

Enfin, cette conférence fut consacrée à la préparation du colloque inter-CCEE sur le thème de la violence organisé cette année par le CCEE de Martinique.

Les participants à cette mission ont souligné la qualité de cette conférence permanente pour sa bonne organisation et sa bonne conduite par le CCEE de Mayotte.

2-2-2] Rencontre des CCEE à Paris – 5 mai

À l'initiative du CCEE de Mayotte et dans le cadre du devenir des conseils consultatifs, des demandes d'audience ont été formulées auprès de la Présidence de la République et du Sénat. Ces rendez-vous ont permis aux délégations des CCEE de présenter un bilan des 25 ans écoulés et d'aborder l'avenir des conseils consultatifs sur la base du rapport élaboré par Justin DANIEL du CCEE de Martinique et dans le cadre des réformes des collectivités locales évoquées dans le rapport du comité BALLADUR.

C'est la première fois que les CCEE ont rencontré ces instances de l'État qui ont affirmé que les conseils consultatifs (dont les CCEE) doivent éclairer, alerter

les élus locaux tout en étant force de propositions. À ce titre, leur position doit être renforcée. Par ailleurs les représentants de l'État ont souhaité que les CCEE communiquent davantage sur leurs travaux.

De fait, les CCEE ont décidé de réfléchir ensemble sur l'élaboration d'un support de communication.

2-2-3] Colloque inter-CCEE– Martinique – 7 et 8 décembre

Les CCEE de Guadeloupe, de Guyane, de Martinique, de Mayotte et de La Réunion se sont retrouvés en Martinique pour le colloque inter-CCEE dont le thème général était « Violence et société ».

L'objectif de ce colloque n'était pas de faire une analyse des phénomènes de violence ni d'en rechercher les causes, mais de les identifier et de les traiter par une approche éducative globale et des actions citoyennes les plus appropriées.

Les thèmes développés ont été les suivants :

- Violence et familles, par le CCEE de Martinique ;
- Violence à l'école, par le CCEE de La Réunion ;
- Violence et institutions : Les politiques publiques en réponse au phénomène de violence, par les CCEE de Guadeloupe et de Guyane.

Le CCEE a préparé, dans ce cadre, plusieurs contributions qui, au-delà de dresser un état des lieux de la violence, se sont efforcées d'analyser les causes de cette violence et d'identifier des pistes de réflexions.

Ces contributions sont téléchargeables sur le site du CCEE : www.ccee.re.

2-2-4] Parc national de La Réunion

Partie prenante du Bureau et du Conseil d'administration du Parc national de La Réunion depuis son installation en 2007, le CCEE siège également depuis 2008 au sein du comité de pilotage de la Charte, pour représenter le secteur associatif, aux côtés des élus, des services de l'État et du représentant du secteur économique.

Afin de contribuer au mieux à la future Charte du Parc national concernant l'aire d'adhésion, un groupe de projet a été constitué à l'initiative du CCEE. Composé de conseillers et élargi à des partenaires extérieurs, à savoir le Parc national, l'AD2R, le CESR, l'AMDR et l'AREP, ce groupe est destiné à alimenter le CCEE en vue de la production de recommandations pour la rédaction de cette Charte.

2-2-4.1 / *Le groupe de projet Charte du Parc national*

Dans cette perspective, le groupe de projet a sollicité une première rencontre avec les responsables de la Cellule Charte du Parc national le 20 mai qui ont dispensé une présentation générale du Parc et réalisé un point d'étape sur l'élaboration de la Charte. Cette rencontre a permis de préciser le cadre de propositions dans lequel le groupe de projet pourrait s'insérer : qu'inscrire dans la Charte ? Comment ? À quel moment ?

C'est ainsi que les axes suivants ont été privilégiés : la sauvegarde et la promotion du patrimoine culturel, ainsi que l'éducation à l'environnement. Après une première définition de principes et valeurs destinés à être intégrés à la future Charte, la réflexion entamée cette année se poursuivra en 2010 de manière à préciser des pistes d'action détaillées.

2-2-5] Éducation à l'environnement

Le CCEE a participé cette année au 5^e Congrès mondial de l'éducation relative à l'environnement (cf. chapitre 2-1-3 – Commission 3 – Missions). Après cette manifestation, d'autres nouveaux projets et rendez-vous local et international ont vu le jour : élaboration de la Charte du PNR, Assises nationales de l'éducation à l'environnement pour un développement durable à Caen, Salon eurorégional de l'Éducation à La Réunion.

Pour que le CCEE puisse affirmer sa volonté de prendre part activement à ces événements, et tenir de nouveau son rôle de fédérateur en matière d'éducation à l'environnement tant auprès des acteurs de La Réunion que de ceux de la zone océan Indien, un *groupe de projet « Éducation relative à l'Environnement »* a été mis en place le 20 mai.

Le fonctionnement du Collectif réunionnais pour l'ERE créé et animé par le CCEE n'ayant pas été pérennisé, la première tâche du groupe a été de réunir des éléments de bilan de l'activité du Collectif (actions conduites, fonctionnement, propositions émises, résultats atteints...). Il s'agissait en effet de voir s'il était opportun de réactiver un tel processus (Collectif ou autre réseau) et de réfléchir pour ce faire aux modalités à mettre en place.

Dans ce cadre, le CCEE a participé aux 2^{èmes} Assises nationales de l'EEDD.

.2^{èmes} Assises nationales de l'éducation à l'environnement pour un développement durable – 27/29 octobre

La Ville de Caen et la Région Basse-Normandie ont accueilli et soutenu cette 2^{ème} édition des Assises nationales de l'éducation à l'environnement vers un développement durable organisée par le Collectif français de l'éducation à l'environnement vers un développement durable. Précédées d'assises territoriales de septembre 2008 à octobre 2009, ces regroupements dans les différentes régions françaises ont permis à plus de 5 000 acteurs de terrain, institutionnels, entreprises et collectivités de se rassembler sur la France entière pour faire un point sur l'ErE avant le grand rendez-vous national à Caen.

Au programme de cet événement, trois journées d'échanges, d'ateliers et des tables rondes avec des invités reconnus : Hubert REEVES, astrophysicien et président de la Ligue pour la préservation de la faune sauvage et la défense des non-chasseurs, Michèle PAPPALARDO, Commissaire générale au développement durable au Ministère de l'écologie ou encore Philippe VAN DE MAELE, Président de l'ADEME France, Francis THUBE, Directeur de l'Institut de formation et de recherche en éducation à l'environnement...

Les quelques 900 participants rappelleront avec l'ensemble des personnalités, l'importance d'une éducation à l'environnement vers un développement durable et leur engagement dans ce sens à travers :

- un appel en faveur de l'Éducation à l'environnement vers un Développement durable lancé vers les institutions et les citoyens,
- un plan de recommandations pour les quatre prochaines années rédigé avec la contribution de l'ensemble des participants,
- enfin, la création d'un espace national de concertation de l'EEDD visant à mettre en synergie des compétences et des expertises afin de

développer et de renforcer une éducation à l'environnement à l'échelle nationale.

Présent déjà à la première édition en 2000, le Conseil souhaitait capitaliser cette mission avec celle de Montréal (Congrès mondial d'éducation à l'environnement) et étudier, au retour de Caen, la faisabilité d'un événement pour 2010 sur l'ErE.

Pour les représentants du CCEE, ces Assises de par la richesse de leur contenu constituent certainement un événement incontournable à ne pas manquer pour les acteurs d'ErE.

De ces Assises, on retiendra la nécessité de favoriser la mise en réseau de l'ensemble des acteurs de l'Éducation à l'environnement à La Réunion et de militer pour plus de partenariat entre les acteurs, entre les associations, les collectivités, les administrations et les entreprises.

2-2-7] Situation sociale, économique et institutionnelle à La Réunion

Pour répondre aux exigences de l'actualité du moment, le CCEE a souhaité rencontrer organisations et personnalités concernées, pour élargir sa base d'information sur le contexte de crise et avoir une vision plus claire sur le chantier de la réforme territoriale et des propositions pour l'outre-mer.

Aux fins de préparer ces rencontres, le CCEE a organisé une séance de travail le 23 mars, pour aborder ces sujets qui ont ponctué l'actualité réunionnaise pendant des semaines.

C'est dans ce contexte que le CCEE a rencontré le COSPAR et M. Patrick GUILLAUMIN du Conseil régional.

2-2-7.1 / Rencontre avec le COSPAR

Compte tenu de la crise et de la baisse du pouvoir d'achat rencontrées cette année, un collectif des organisations syndicales, politiques et associatives de La Réunion s'est mis en place pour défendre des revendications économiques et sociales, le COSPAR.

Afin de mieux appréhender les motivations du COSPAR et surtout pour avoir une meilleure connaissance des revendications exprimées, le CCEE a rencontré les principaux responsables de ce collectif. Cette rencontre s'est déroulée sous forme d'une plénière d'information et d'échange le 26 février.

2-2-7.2 / Rencontre avec Patrick GUILLAUMIN, Directeur général adjoint des services du Conseil régional, chargé plus particulièrement de l'Europe

Dans le cadre du débat national sur la réorganisation territoriale, le CCEE, pour une meilleure connaissance de cette question notamment à l'échelle locale, a rencontré M. Patrick GUILLAUMIN, Directeur général adjoint des services du Conseil régional, sous la forme d'une plénière d'information, le 14 avril.

Il fut question bien sûr du rapport « Il est temps de décider » réalisé par le Comité pour la réforme des collectivités locales, sous la présidence de M. Edouard Balladur, à la demande du Président de la République Nicolas Sarkozy.

M. GUILLAUMIN a fait un rappel historique des réformes administratives passées et envisagées. Pour lui, ce rapport a mis en évidence 2 problématiques, à savoir :

- 1) le « millefeuille administratif » ou la superposition des échelons administratifs avec l'Europe, l'État français, la Région, le Département, les communes, les EPCI et les syndicats mixtes ;
- 2) la répartition des compétences entre chaque échelon. Pour La Réunion, une première expérimentation de l'harmonisation des compétences date de 1991 (c'est la moins connue, mais considérée comme la plus importante). La seconde harmonisation des compétences a été faite en 1999 et la dernière en 2004 avec l'acte II de la décentralisation.

Il fut fait état également de quelques propositions qui pourraient intéresser La Réunion, pour citer comme exemple : La répartition des compétences entre les collectivités locales elles-mêmes et entre l'État doit être clarifiée.

P. GUILLAUMIN a également souligné que des interrogations subsistent quant à la représentation territoriale des élus régionaux et départementaux, quant à la confusion dans laquelle pourraient se retrouver les électeurs lors de l'élection des conseillers régionaux et départementaux.

Après cet exposé, les membres du CCEE ont fait part de leurs remarques et principales interrogations sur :

- l'avenir des conseils consultatifs des régions d'outre-mer ;
- le rapport entre le citoyen et les élus qui les représentent ;
- le cas atypique de Mayotte qui disposera d'une assemblée unique en 2011 ;
- les modèles administratifs en Europe.

2-2-7.3 / Rencontre avec la mission sénatoriale

Le CCEE a été sollicité par la Préfecture pour rencontrer une délégation sénatoriale présidée par M. Serge Larcher, en mission à La Réunion, dans le cadre de la situation des départements d'outre-mer. Au cours de cette séance, le CCEE a pu présenter ses activités aux sénateurs et recevoir les encouragements et le soutien des sénatrices Anne-Marie Payet et Gélita Hoareau, pour le travail accompli et les études réalisées dans les domaines de la culture, de l'éducation et de l'environnement.

Par ailleurs, le CCEE a été destinataire du rapport d'information de la mission sénatoriale, rédigé à l'issue de ses travaux. Différentes propositions ont été préconisées, qui tiennent compte des spécificités de chacun des départements d'outre-mer.

Le CCEE a exprimé le souhait que les pistes avancées conduisent à un développement harmonieux de nos régions, tant en matière économique, culturelle, éducative qu'environnementale.

3 –AUTRES CONTRIBUTIONS DU CCEE

Outre les représentations mentionnées précédemment, le CCEE a pris part aux travaux des instances suivantes :

- Commission consultative du PREDIS et du PDEDMA ;
- Commission chargée de l'élaboration du nouveau SAR ;
- Conseil d'orientation de l'Observatoire énergie Réunion ;
- Comité technique de l'Agenda 21 scolaire ;
- Conseil d'administration et Bureau du Parc national de La Réunion ;
- Comité de pilotage de la Charte du Parc national de La Réunion ;

- Conseil de la faculté des lettres et des sciences humaines ;
- Commission du patrimoine mondial ;
- Ile de La Réunion tourisme ;
- Conseil académique de la vie lycéenne ;
- Comité de pilotage sur le Projet éducatif global (PEG) de la Ville de St-Denis ;
- Comité de pilotage « Réalisation d'un atlas des paysages de La Réunion » /Diren ;
- Comité national de suivi / séance plénière et réunions techniques (programmes européens).

Le CCEE a également participé aux assemblées générales des associations suivantes :

- ARER ;
- ADCAM ;
- CEMEA ;
- AREP ;
- Association Tikouti ;
- CROS ;
- FRANCAS ;
- IRT
- OCCE ;
- FCPE ;
- SEOR.

ainsi qu'aux manifestations ci-après :

- présentation des différents projets en mobilité, en présence des étudiants réunionnais concernés, en partance pour l'Australie (en partenariat avec l'Université de la Réunion, l'ANT, la CCIR et le CYROI) ;
- inauguration du premier site pôle emploi de La Réunion ;
- inauguration du premier bâtiment à énergie positive des DOM par Yves Jégo, Secrétaire d'État chargé de l'outre-mer ;
- inauguration de la plus grande centrale photovoltaïque nationale d'une puissance de 2 méga watt ;
- intervention de Yves Jégo sur l'actualité relative à la stratégie de développement outre-mer, au plan de relance et au pouvoir d'achat ;
- rencontre relative au développement des relations de co-développement Chine/Réunion ;
- table ronde organisée à l'occasion de la Journée de la femme ;
- lancement officiel du 9^e Grand prix des métiers d'art 2009 et cérémonie de remise des prix aux lauréats 2008 ;
- rencontre des radios dans la perspective de l'appel à candidature général et dans le cadre de la consultation publique avec Alain MEAR, membre du Conseil supérieur de l'audiovisuel ;
- colloque « Les fondements philosophiques du développement durable » ;
- conférence de Irène Frain sur « Les naufragés de l'île Tromelin » ;
- ouverture du festival intercommunal Kom i di organisé par la Maison des associations des communes de St-Joseph et Petite-île ;
- séance de restitution de la visite de la délégation de la Région Réunion dans la Région du Gujarat ;

- forum sur la violence ;
- présentation du livre de Philippe Verrièle « La question du chorégraphe via Pascal Montrouge » ;
- événement Route des Tamarins, rencontre avec la communauté scolaire ;
- réunion de présentation des évolutions de l'enquête publique par la Compagnie des commissaires enquêteurs ;
- ouverture officielle de l'événement sportif « Liganou » ;
- conférence sur « Métissage, créolisation et syncrétisme » par Bernard Marcadé, critique d'art et commissaire d'exposition ;
- 1^{ères} Rencontres culture et territoires ;
- séance plénière du colloque « Parcours de découverte des métiers et des formations » ;
- réunion sur la Maison des civilisations et de l'unité réunionnaise ;
- conférence-débat sur l'éco responsabilité animée par un expert national de l'ADEME ;
- conférence « Le créole et la question orthographique » ;
- Shemin la vi 2009 ;
- réunion sur la définition stratégique de la politique touristique de la CINOR ;
- présentation du livre « Cheminots La Réunion » ;
- célébration du 60^e anniversaire de la MGEN ;
- Exposcience de l'océan Indien (participation au jury) ;
- projection du film « La 11^{ème} heure » raconté par Leonardo Di Caprio ;
- vernissage de l'exposition « Mémoires de quartier » présentée par l'association « Un autre regard » et réalisée en collaboration avec les élèves des écoles élémentaires de St-Denis Les Tamarins, Cité Michel Debré, Champ Fleuri ;
- inauguration officielle de la Route des Tamarins en présence du Premier Ministre François Fillon ;
- inauguration du laboratoire P3 du Centre de recherche et de veille sur les maladies émergentes dans l'océan Indien et au lancement officielle du projet GERRI à La Réunion ;
- inauguration du jardin de l'État ;
- cérémonie du Souvenir à l'occasion de la journée commémorative à la mémoire des victimes des persécutions racistes et antisémites et d'hommage aux JUSTES de France ;
- lancement du stage Rakontèr zistoir
- vernissage de l'exposition « 9^e Grand prix régional des métiers d'art » ;
- conférence de presse à l'occasion de la parution du livre JIOI « Croire en ses utopies » de JP Géréone ;
- rencontre avec les étudiants réunionnais avant leur départ pour le Québec, dans le cadre du programme de mobilité éducative engagé avec les autorités du Québec ;
- vernissage de l'exposition « Arabesques et entrelacs » - Influences persanes et européennes dans l'art textile en Inde ;
- remise du Prix régional Alain Peters ;
- rencontre avec les étudiants réunionnais des Grandes écoles ;
- rencontre avec les jeunes bénéficiaires des bourses régionales culturelles ;

- réception offerte en l'honneur du Consul général de la République de Chine à La Réunion ;
- inauguration du Lycée professionnel l'Horizon ;
- rencontre avec les étudiants étrangers inscrits à l'Université de La Réunion pour la rentrée 2009-2010 ;
- inauguration du Campus professionnel de l'océan Indien ;
- réunion du Conseil du développement de la vie associative ;
- réunion de travail sur l'allocation régionale de formation doctorale – session 2009 ;
- vernissage de l'exposition « les objets lointan » de Christian Kichenapanaïdou ;
- signature de la convention de partenariat Institut régional des métiers d'art (IRMA) et école Boule et inauguration de l'exposition « Empreinte de l'école Boule » ;
- conférence « Maloya nout Batarsité » par Danyèl Waro, dans le cadre des journées européennes du patrimoine ;
- présentation de la nouvelle campagne publicitaire de l'IRT pour le marché France ;
- rencontres du MEDEF « Du vert pour sortir du rouge » ;
- séminaire BIOGAZ ;
- concert Ti Pierre ék le lou de Sergueï Prokofiev ;
- conférence « L'art comme facteur de développement » ;
- vernissage de l'exposition « Et la parole fut... » ;
- conférence de Jean Jouzel « L'avenir de notre climat » ;
- 6^e édition de la cérémonie Zarboutan nout kiltir ;
- inauguration du bâtiment de l'administration centrale de l'université de La Réunion ;
- conférence « Violences rituelles, violences sociales » de Ricardo Montserrat ;
- conférence « Culture et régionalisation » de Max Gaillard ;
- colloque « Espaces publics et espaces de respiration à La Réunion » ;
- vernissage de l'exposition « Lo mo pou demay la lang » ;
- journée de lancement du Guide Agenda 21 scolaire ;
- forum « Quels quartiers durables à La Réunion ? » ;
- grand séminaire de l'océan Indien – Géographes et historiens dans la compréhension et la gouvernance des espaces et sociétés de l'océan Indien ;
- plantation d'espèces indigènes dans le jardin de la maison « Les lierres » (opération parrainée par les enfants du CM1 de l'école du centre de Saint-Joseph) ;
- rencontre avec Alain Gresh, président de l'association des journalistes spécialisés sur le Maghreb et le Moyen-Orient ;
- conférence « La non violence par chacun, la paix pour tous de Cheikh Aly N'Daw, maître Soufi » ;
- signature de la convention : gestion de la réserve naturelle de la Roche-Ecrite par le PNR ;
- conférence de Ahmed Djebbar sur « Les chemins des sciences arabes – VIII^e – XVIII^e siècle » ;
- discours du Président de la République à l'occasion de la première réunion du Conseil interministériel de l'outre-mer ;

- journée de réflexion et d'échanges sur le thème « Pratique des centres académiques de lecture et d'écriture pour les élèves en difficultés », dans le cadre du forum permanent des pratiques de l'ANLCI ;
- conférence « Le Parc national : un futur patrimoine de l'UNESCO » ;
- débat à l'occasion du Cinquantenaire de l'association ARCV ;
- colloque « Quel développement durable pour les petites espaces insulaires ? » ;
- vernissage de l'exposition « Métissages » ;
- présentation du livre Mardévirin, la légende de Madourai viren ;
- inauguration du débarcadère de Saint-Paul ;
- soirée d'ouverture et de clôture à l'occasion des « 25 ans du Rectorat » ;
- premier Comité de concertation régionale FED/FEDER (dans le cadre du Programme opérationnel de coopération territoriale océan Indien) ;

TABLE DES SIGLES

- ADEME : Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie
- AERVER : Association pour l'étude des rythmes de vie de l'enfant à La Réunion
- AMDR : Association des Maires de La Réunion
- APEPS : Association des parents d'élèves du primaire au supérieur
- AREP : Association réunionnaise d'éducation populaire
- ARER : Association régionale de l'énergie de La Réunion
- CCIR : Chambre de commerce et d'industrie de La Réunion
- CEMEA : Centre d'entraînement aux méthodes d'éducation active
- CINOR : Communauté intercommunale du Nord de La Réunion
- CIREST : Communauté intercommunale Réunion Est
- COSPAR : Collectif des organisations syndicales, politiques et des associations réunionnaises
- CRAJEP : Comité régional des associations de jeunesse et d'éducation populaire
- CRDP : Centre régional de documentation pédagogique
- CRES : Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire
- CROS : Comité régional olympique sportif
- DIREN : Direction régionale de l'environnement
- FCPE : Fédération des Conseils de parents d'élèves
- FLAREP : Fédération des langues régionales dans l'enseignement public
- IRT : Ile de La Réunion tourisme
- JPA : Jeunesse au plein air
- LE-FOL : Ligue de l'enseignement - Fédération des oeuvres laïques de La Réunion
- MCUR : Maison des civilisations et de l'unité réunionnaise
- OCCE : Office central de la coopération à l'école
- OER : Observatoire énergie Réunion
- PEEP : Fédération des parents d'élèves de l'enseignement public
- PNR : Parc national de La Réunion
- PREDIS : Plan régional d'élimination des déchets industriels
- PREDAMA : Plan régional d'élimination des déchets autre que ménagers et assimilés
- PRERURE : Plan régional des énergies renouvelables et de l'utilisation rationnelle de l'énergie
- RILC : Rencontres interrégionales des langues et cultures
- SAR : Schéma d'aménagement régional
- TIC : Technologies de l'information et de la communication
- TNT : Télévision numérique terrestre
- UCOI : Université de la communication de l'océan indien
- UDIR : Union pour la défense de l'identité réunionnaise
- USEP : Union sportive de l'enseignement premier degré